

**Section 1 : IDENTIFICATION**

Nom du produit :	Landscape Oil
Synonymes :	Huile minérale 99%.
Utilisation du produit :	Pulvérisation insecticide émulsifiable. Numéro d'homologation LPA 28124
Restrictions sur l'utilisation :	Pas disponible.
Fabricant/Fournisseur :	Plant Products Inc. 50 Hazelton Street Leamington, Ontario N8H 1B8
Numéro de téléphone :	519-326-9037 Numéro sans frais 1-800-387-2449 (Anglais) Numéro sans frais 1-800-361-9184 (français)
Téléphone d'urgence :	CANUTEC: 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire
Date de préparation de la fiche de données de sécurité :	14 juin 2021

Section 2 : IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)**INFORMATIONS SGH**

Classification : Danger par aspiration, Catégorie 1

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

**Pictogramme(s)
des dangers :**



Mot indicateur : Danger

Déclarations de danger: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Déclarations préventives

Préventions : Sans objet.

Réponse: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.

Entreposage : Garder sous clef.

L'élimination : Jeter le contenu et le récipient conformément aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Dangers non-classés ailleurs : Sans objet.



Ingrédients avec une toxicité inconnue : Aucun.

Cette matière est considérée comme dangereuse en vertu de le Règlement sur les produits dangereux.

Section 3 : COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Ingrédient(s)	Nom commun / Synonymes	Numéro de registre CAS	% en poids. /poids.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	Pas disponible.	64742-56-9	98 - 100
Éther de lauryl poly(oxyéthylène)	Alcool laurylique éthoxylé	9002-92-0	0 - 2

Section 4 : PREMIERS SOINS

- Inhalation :** En cas d'inhalation : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- Symptômes aigus et différés, et les effets :** Les vapeurs et / ou brouillards qui peuvent être formés à des températures élevées peuvent être irritants. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.
- Contact visuel :** En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec soin pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas de contact avec un produit chauffé, rincer immédiatement et abondamment à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- Symptômes aigus et différés, et les effets :** Légèrement irritant pour les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée. Le produit liquid chaud peut entraîner des brûlures thermiques avec le contact direct.
- Contact avec la peau :** En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. En cas de contact avec un produit chauffé, rincer immédiatement et abondamment à l'eau froide pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- Symptômes aigus et différés, et les effets :** Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer la sécheresse de la peau et le dégraissage de la peau. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées. Le produit liquid chaud peut entraîner des brûlures thermiques avec le contact direct.
- Ingestion :** En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Si des vomissements



surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. Ne jamais rien donner à boire ni à avaler à une personne inconsciente.

Symptômes aigus et différés, et les effets : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Remarque à l'intention des médecins : Il est possible que les symptômes n'apparaissent pas immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFORMATION SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION

Ininflammable et non combustible selon les critères de SIMDUT. Le produit brûlera en cas d'incendie.

Sensibilité au choc : Cette matière n'est pas sensible aux chocs.
Sensibilité aux décharges statiques : Cette matière est sensible aux décharges d'électricité statique à des températures égales ou supérieures au point d'éclair.

MOYENS D'EXTINCTION

Agents extincteurs appropriés : Incendie mineur: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.
 Incendie majeur: Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

Agents extincteurs non appropriés : Ne pas vaporiser de l'eau sur le produit en feu car cela pourrait provoquer des éclaboussures et la propagation de la flamme.

Produits de combustion : Oxydes de carbone.

Protection des pompiers : Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer. Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

Section 6 : MESURE DE LUTTE CONTRE UN REJET ACCIDENTEL

Procédures en cas d'urgence : Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).



Mesures de protection personnelle :	Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Employer la protection personnelle recommandée à la section 8.
Mesures de protection de l'environnement :	Tenir à distance des tuyaux d'évacuation, des conduites d'égout, des fossés et des cours d'eau.
Méthodes de confinement :	Bloquer la fuite si cela ne présente pas de risque. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni permettre que les rejets atteignent les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage :	Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.
Autres renseignements :	Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention :

Ne pas avaler. Ne pas respirer le brouillard, les vapeurs ni les liquides diffusés Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Les récipients reliés à la terre/l'équipement de transvasement sont nécessaires pour transférer le produit liquide chaud. Suivre toutes les précautions relatives à la FDS / étiquette, même après vidange du contenant car il peut contenir des résidus de produit. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Entreposage :

Protéger du rayonnement solaire. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir la section 10 pour des renseignements sur les matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition**Constituant**

Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant [Numéro de registre CAS 64742-56-9]

ACGIH: 5 mg/m³ (TWA); A4 (2009); Pour l'huile minérale, à l'exclusion des fluides de traitement des métaux; Pur, fortement et sévèrement raffiné

OSHA: 5 mg/m³ (TWA); Pour Dispersion d'huile, minéral.

Alcool laurylique éthoxylé [Numéro de registre CAS 9002-92-0]

ACGIH: Aucune VLE établie.

OSHA: Aucune LEA établie.

LEA: Limite d'exposition permise

VLE: Valeur limite d'exposition

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

Mesures d'ingénierie : Pas normalement requis.



PLANTPRODUCTS®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Landscape Oil

Date de préparation : 14 juin 2021

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



- Protection des yeux et du visage :** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter un équipement de protection oculaire répondant aux normes CSA (CAN/CSA-Z94.3) relatives à l'équipement de protection individuelle.
- Protection des mains :** Porter des gants de protection. Des gants néoprène, nitrile, ou Viton® sont recommandés. Il est recommandé de porter des gants de protection thermique si le produit est chaud. Consulter les indications du fabricant pour de plus amples renseignements.
- Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection. Des pantalons longs et des vêtements avec des manches longues doivent être portés.
- Protection des voies respiratoires :** Si les contrôles techniques et de ventilation ne sont pas suffisants pour maîtriser l'exposition en dessous des limites admissibles un appareil de protection respiratoire à épuration d'air, agréé NIOSH/MSHA et répondant aux exigences de la norme CAN/CSA-Z94.4, avec cartouche pour vapeurs organiques, ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque la concentration en oxygène est faible ou que la concentration des produits dans l'air dépasse les limites des appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré.
- Mesures d'hygiène générales :** Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer le niveau de risque et / ou aux fabricants d'équipements pour assurer une protection adéquate.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide clair.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Léger.
Seuil olfactif :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH :	Pas disponible.
Point de fusion / Point de congélation :	-15 °C (5 °F) (Point d'écoulement)
Point initial d'ébullition :	264 °C (507.2 °F) (ASTM D2887)



Intervalle d'ébullition :	264 to 436 °C (507.2 to 816.8 °F) (ASTM D2887)
Point éclair :	172 °C (341.6 °F) (ASTM D92)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.
Limite d'inflammabilité inférieure :	Pas disponible.
Limite d'inflammabilité supérieure :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	0.00011 kPa (0.0008 mmHg) au 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Densité relative :	0.85 (Eau = 1) au 16 °C (60.8 °F) (ASTM D1298)
Solubilités :	Miscible dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/Eau:	2 à ≥ 6
Température d'inflammation spontanée :	343 °C (649.4 °F) (ASTM D2155)
Température de décomposition :	Pas disponible.
Viscosité :	12 cSt au 40 °C (104 °F) 69 SUS au 37.8 °C (100 °F)
Pourcentage de matières volatiles, % du poids :	Pas disponible.
Teneur en COV, % du poids :	Pas disponible.
Densité :	0.85 g/cm ³ au 15 °C (59 °F) (ASTM D1250)
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Contact avec des substances incompatibles. Sources d'ignition. L'exposition à la chaleur.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions d'entreposage normales.
Possibilité de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Contact avec des substances incompatibles. Sources d'ignition. L'exposition à la chaleur.
Substances incompatibles :	Combustibles.
Produits de décomposition dangereux :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas être



produits. Thermal decomposition products may include the following materials: carbon dioxide, carbon monoxide et other asphyxiants.

Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

Toxicité du produit

Orale : Pas disponible.

Dermique : Pas disponible.

Inhalation : Pas disponible.

Toxicité des constituants

Constituant	Numéro de registre CAS	DL50 orale	DL50 par voie cutanée	CL50
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-56-9	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)	> 5.53 mg/L (rat); 4H
Alcool laurylique éthoxylé	9002-92-0	1000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)	Pas disponible.

Voies d'exposition probables : Contact visuel. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Organes cibles : Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

Symptômes (y compris les effets différés et aigus)

Inhalation : Les vapeurs et / ou brouillards qui peuvent être formés à des températures élevées peuvent être irritants. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Yeux : Légèrement irritant pour les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée. Le produit liquid chaud peut entraîner des brûlures thermiques avec le contact direct.

Peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer la sécheresse de la peau et le dégraissage de la peau. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées. Le produit liquid chaud peut entraîner des brûlures thermiques avec le contact direct.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Sensibilisation de la peau : Pas disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires : Pas disponible.

Problèmes médicaux aggravés par l'exposition : Pas disponible.

**EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE (de l'exposition à court-terme et à long-terme)**

Organes cibles :	Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Sang. Moelle osseuse. Foie. Tissu lymphoïde.
Effets chroniques :	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation.
Cancérogénicité :	Les huiles minérales dans le produit contiennent <3% d'extrait du Sulfoxyde de diméthyle (IP 346). Non considéré cancérigène. Ce produit ne contient aucun carcinogène connu ou potentiel figurant sur les listes des organismes suivants : ACGIH, CIRC, OSHA et NTP.
Mutagénicité :	Pas disponible.
Effets sur la reproduction :	Pas disponible.
Effets sur le développement	
Tératogénicité :	Pas disponible.
Embryotoxicité :	Pas disponible.
Produits synergiques au plan toxicologique :	Pas disponible.

Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité :	Distillats paraffiniques légers et lourds (pétrole), déparaffinés au solvant: EC50 aiguë >100 mg/L, Algues, 72 heures EC50 aiguë >100 mg/L, Daphnie, 48 heures EC50 aiguë >100 mg/L, Poisson, 96 heures Alcool laurylique éthoxylé: CL50 aiguë 6460 µg/l, D'eau douce, Daphnie magna, 48 heures CL50 aiguë 1500 µg/l, D'eau douce, Salmo salar – Parr, 96 heures
Persistance/dégradabilité :	Considéré comme intrinsèquement biodégradable.
Bioaccumulation/accumulation :	Les constituants présentent des valeurs mesurées ou prédites pour le log Kow de 2 à ≥ 6 et sont considérées comme potentiellement bioaccumulables.
Mobilité dans l'environnement :	Pas disponible.
Autres effets néfastes:	Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination :	L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou nationales.
---	--

**Section 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT****Loi canadienne sur le transport des marchandises dangereuses (TMD)****Nom officiel d'expédition :** Non réglementé.**Catégorie :** Sans objet.**Numéro ONU :** Sans objet.**Groupe d'emballage :** Sans objet.**Code de l'étiquette :** Sans objet.**Section 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION****Stocks de produits chimiques****Canada (LIS)**

Ce produit contient un pesticide homologué réglementé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Toutes les autres substances sont conformes à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE, 1999).

Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS**Autres informations:** Numéro d'homologation LPA 28124**Clause de non-responsabilité :**

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qu'il satisfasse à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour son propre usage.

**Date de préparation de la
fiche de données de
sécurité :** 14 juin 2021**Version :** 1.1**FDS du SGH préparé par :** Aegis Regulatory Inc.
Téléphone : (519) 488-0351
www.aegisreg.com